

COMMUNE DE ROTT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(PUBLIÉES LE 5 SEPTEMBRE 2019)

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 30 AOÛT 2019

*L'an deux mille dix-neuf, le trente août, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de ROTT, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Mme CONUECAR Brigitte, Maire*

Membres présents : CONUECAR B., STROHL C., ORTH S., BUCHI A., HEIMLICH T.,
LEICHTNAM C., OTT C.

Membres absents excusés : BURG M., HEIL R., ROEGLER G., WUST Gr.

Délibération 2019-028 : Attribution des lots pour le marché d'extension de la Salle Communale

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'analyse des offres reçues pour le marché d'extension de la Salle Communale a été faite en présence de l'architecte en date du 8 août 2019. Suite à cette analyse, le lot N° 5 « Menuiserie extérieure ALU » a été déclaré infructueux, conformément aux articles L.2152-3 et L.2352-1.

Un écart de prix très important entre l'estimatif du projet et les offres ayant été constaté, il a été décidé de convoquer les différentes entreprises à la négociation en date du 27 août 2019.

Suite à cette négociation, elle propose de retenir les entreprises suivantes :

<u>Lot N° 1</u> : ENTREPRISE LEON	
12 Parc d'Activités – 67480 AUENHEIM	21 321,36 € HT
<u>Lot N° 2</u> : SARL MOB ALSACE	
6 rue des Roseaux – 67360 ESCHBACH	16 913,03 € HT
<u>Lot N° 3</u> : OLLAND	
7 rue Saint-Exupéry – 67500 HAGUENAU	7 952,84 € HT
<u>Lot N° 4</u> : DECOPEINT	
2 rue Mathis – 67840 KILSTETT	8 449,00 € HT
<u>Lot N° 6</u> : LAEUFFER	
45 route de Bitche – 67510 LEMBACH	4 869,55 € HT
<u>Lot N° 7</u> : MENUISERIE SCHALCK	
8 rue de l'Artisanat ZA du Val de Moder – 67350 NIEDERMODERN	5 179,40 € HT
<u>Lot N° 8</u> : LAEUFFER	
45 route de Bitche – 67510 LEMBACH	2 833,37 € HT
<u>Lot N° 9</u> : MARMILLOD PEINTURES	
6 rue de Wingen – 67510 LEMBACH	2 441,47 € HT
<u>Lot N° 10</u> : ENTREPRISE DE CARRELAGE DECK	
14 rue du Hêtre – 67470 MOTHERN	3 678,92 € HT
Le montant total des travaux s'élève à :	73 638,94 € HT

COMMUNE DE ROTT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(PUBLIÉES LE 5 SEPTEMBRE 2019)

SÉANCE DU 30 AOÛT 2019

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, décide avec 6 voix pour et 1 abstention :

- *d'attribuer les différents lots comme proposé par Madame le Maire,*
- *d'autoriser Madame le Maire à signer les différents marchés avec les entreprises concernées.*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.